



3242

PROJET FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

CREDIT IDA N° : 3446-SE

OP N° AFDS OIC/47/02

ENQUETE AUPRES DES BENEFICIAIRES DU PROJET

RAPPORT FOCUS GROUP FEMMES

(Version finale)

Dakar, Octobre 2004



Réalisée par :

AGRICONSULTING MAROC

AGRICONSULTING EUROPE S.A

APAPS, Sous-traitant

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	3
I - INTRODUCTION	4
II - METHODE DE COLLECTE.....	5
III - CARACTERISTIQUES DES ENQUETES.....	5
IV - RESULTATS DE L'ENQUETE.....	6
4.1 - La Notoriété.....	6
4.2 - Le ciblage	10
4.3 - La satisfaction	13
4.3.1 - La satisfaction relative aux étapes de mise en œuvre	13
4.3.2 - Satisfaction par rapport au renforcement de capacités.....	17
4.3.3 - Satisfaction par rapport à l'approche participative	20
4.4 - Implication et engagement.....	21
4.4.1 - L'engagement et l'implication selon la phase du projet :	21
4.4.2 - L'implication et l'engagement par type de projet.....	22
4.4.3 - L'implication et l'engagement par rapport au genre.....	23
4.5 - Transparence et intégrité	24
4.5.1 - La transparence de la gestion du compte	26
4.5.2 - La transparence des procédures de marché.....	26
4.5.3 - La transparence dans le suivi des travaux.....	26
4.5.4 - Les obstacles à la transparence selon les bénéficiaires.....	27
4.6 - Impacts et retombées.....	28
V - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS :.....	29
ANNEXE	
1 - Liste du personnel	31
2 - Guide Focus Group Femmes	32

LISTE DES ABREVIATIONS

AFDS	Agence du Fonds de Développement Social
APAPS	Agence pour la Promotion des Activités de Population-Sénégal
ARFS	Antenne Régionale AFDS
CASF	Comité d'Animation, de Suivi et de Formation
CGMP	Comité de Gestion des Micro Projet
CM	Chef de Ménage
CTE	Comité Technique d'Evaluation
CTMO	Comité Technique de Mise en Œuvre
EAB	Enquête Auprès des Bénéficiaires
EIA	Entretien Individuel Approfondi
EPB	Evaluation Participative des Besoins
EPP	Evaluation Participative de la Pauvreté
FDS	Fonds du Développement Social
ISMS	Séance d'Information, de Sensibilisation et de Mobilisation Sociale
MP	Micro Projet
OADC	Organisation d'Appui au Développement Communautaire
OAMF	Organisation d'Appui à la Micro Finance
OCB	Organisation Communautaire de Base
SDA	Structure Décentralisée de l'Administration
SP	Sous Projet

I - INTRODUCTION

L'Agence du Fonds de Développement Social a pour mission d'aider les communautés de base et les groupes vulnérables à assurer la gestion de leurs propres ressources économiques et leur développement social en renforçant leurs capacités et en les plaçant au cœur des décisions les concernant. A cet effet, l'AFDS a pour objectifs :

- D'améliorer les conditions de vie des femmes, des jeunes et des groupes démunis par la promotion d'activités génératrices de revenus et l'accès aux services de micro finance ;
- De faciliter l'accès des communautés de base et des groupes vulnérables aux services sociaux de base, aux équipements et aux infrastructures communautaires ;
- De renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative, la détermination des priorités parmi leurs besoins et dans l'exécution des actions qui les concernent ;
- De renforcer les capacités de l'Administration dans l'analyse et le suivi des conditions de vie des ménages et dans la mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté.

Deux années après sa mise en œuvre, l'AFDS a décidé d'entreprendre une étude sur la satisfaction de ses bénéficiaires, en vue d'apporter des améliorations qui permettraient de rendre son exécution encore plus efficace et plus proche des préoccupations de ses cibles. L'étude vise à identifier la perception que les bénéficiaires ont de leur satisfaction ou de leur insatisfaction par rapport à l'approche et aux procédures de l'AFDS. Elle cherche à faire émerger les recommandations des cibles pour une meilleure réponse à leurs besoins dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

A cet effet, AGRICONSULTING a été recruté à l'issue d'un appel d'offre international et l'APAPS est son partenaire local.

Le présent rapport constitue un des volets de l'Etude de Satisfaction Auprès des Bénéficiaires du Fonds de Développement Social (EAB). Il porte sur les enquêtes effectuées sur la base de focus groups auprès des femmes des villages et quartiers urbains situés dans les zones d'intervention de l'AFDS.

Le plan du rapport est articulé autour de cinq axes :

- 1- Introduction
- 2- Méthode de collecte
- 3- Caractéristiques des enquêtées
- 4- Résultats de l'étude
- 5- Conclusions et recommandations

II - METHODE DE COLLECTE

L'enquête auprès des femmes des villages et quartiers urbains retenus dans l'échantillon de base de l'Etude de satisfaction des bénéficiaires du Fonds de Développement Social, a été effectuée par groupe de discussion dans chacune des localités ciblées. Au total 76 focus groups de 8 à 12 femmes ont été conduits, alors que 75 avaient été prévus au départ. Les enquêtes se sont déroulées dans quatre régions sur les cinq couvertes par l'AFDS, à savoir, Fatick (Département de Foundiougne) Kaolack (Département de Kaffrine) Louga (Départements de Linguère, Kébémér et Louga) et Kolda (Département de Kolda). La Communauté rurale de Lougré Thiolly, située dans le département de Ranérou a été rattachée à la région de Matam, depuis l'Alternance, si bien qu'en réalité cinq régions ont été visitées. Dans chaque village ou quartier ciblé, une enquêtrice, appuyée par son chef d'équipe et l'animateur de la zone a procédé au choix des femmes qui devaient participer au focus group. Les critères de sélection ont reposé sur la représentation des différentes catégories d'âge (jeunes, adultes, personnes âgées) sur le statut matrimonial (mariées, célibataires, veuves, divorcées) sur le statut familial (chef de famille ou non) et sur l'appartenance ou non à l'OCB porteuse. Les enquêtrices ont dû faire preuve de vigilance pour éviter que la parole ne soit monopolisée par les femmes responsables au sein de l'OCB. Les séances de discussions se déroulaient au début pendant une heure trente, progressivement, dès le passage à la deuxième région la durée s'est réduite à une heure. Les femmes ont été les plus faciles à mobiliser en dépit de leur calendrier chargé. Il est vrai que beaucoup d'OCB porteuses étaient des groupements de femmes.

En milieu urbain et dans la zone sylvo-pastorale la mobilisation a été plus difficile en raison des activités des personnes ciblées et de leur absence des concessions à certaines heures ou périodes de l'année. Néanmoins, partout l'accueil a été chaleureux et les discussions ont pu se tenir, même si parfois l'effectif de participantes était réduit (zone sylvo-pastorale) en raison de la transhumance ou pléthorique lorsque la mobilisation sociale a été trop forte (villages d'agriculteurs avant la période des cultures).

En plus des focus group, l'observation a joué un rôle important dans la collecte de l'information. Elle a permis de saisir des aspects du projet qui n'étaient pas prévus dans les guides d'enquête et d'enrichir la connaissance de la dynamique de l'intervention.

III - CARACTERISTIQUES DES ENQUETEES

Les femmes enquêtées sont âgées de 18 à 78 ans. L'âge moyen dans les groupes de discussion s'élève à 37ans. La majorité des enquêtées sont mariées (89,3%) près de la moitié sont des épouses de polygames et les veuves constituent 7,1% de l'effectif. Parmi les femmes, 8,1% ont le niveau d'enseignement primaire, 3,6% ont atteint le secondaire et 27,8% ont été alphabétisées. Leurs activités dominantes se déroulent dans le secteur informel, notamment dans le commerce (25,1%), l'artisanat, la

transformation de produits alimentaires, la teinture, la restauration. L'agriculture 28,7% et l'élevage (7%) particulièrement l'aviculture et l'embouche ovine occupent une part importante des enquêtées. Seulement 25,1% se sont déclarées ménagères ou femmes au foyer.

IV - RESULTATS DE L'ENQUETE

L'étude de satisfaction des bénéficiaires de l'intervention du FDS est articulée autour de 6 thèmes à savoir :

- Le niveau de notoriété ;
- Le niveau de ciblage ;
- Le niveau de satisfaction ;
- Le niveau d'implication et d'engagement;
- Le niveau de transparence et d'intégrité ;
- Le niveau des impacts et des retombées.

4.1 - La Notoriété

La notoriété de l'AFDS est établie auprès de la grande majorité des femmes interviewées lors des focus groups. Elles ont déclaré que l'AFDS est une organisation, mise en place par l'Etat, chargée de lutter contre la pauvreté, en renforçant la capacité des plus démunis et des groupes vulnérables, notamment les femmes. Elles ont affirmé connaître non seulement les agents de l'ARFS, mais encore les responsables nationaux de l'AFDS.

Les femmes ont déclaré avoir été informées sur l'AFDS et ses objectifs, principalement lors de l'assemblée villageoise organisée par le Chef de village et les représentants du village à leur retour de la journée de mobilisation sociale effectuée par les responsables de l'AFDS au siège de leur communauté rurale. Des responsables de groupements féminins et les présidents d'ASC qui ont eu à participer à la journée de mobilisation sociale, ont pu informer leurs membres sur l'intervention imminente de l'AFDS dans leur localité et ont commencé à s'intéresser à la reconnaissance officielle de leurs organisations. En zone rurale, les femmes ont indiqué avoir entendu parler de l'AFDS, par les localités voisines, où elle intervenait avant d'arriver dans leur village. La radio et la télévision ont également été citées, surtout en milieu urbain.

En ville, la mobilisation sociale a eu lieu au niveau communal. La restitution n'a pas été systématique ou bien elle a été plus restreinte dans les quartiers urbains où la population est plus importante. C'est pourquoi, la connaissance de l'AFDS, y a été parfois très faible (cas de Koungheul Diamagueune où l'information semble n'avoir pas circulé). Le manque de lisibilité a été accentué par le fait que, dans la plupart des cas, les micro projets (MP) et les sous projets (SP) n'y sont pas encore réalisés. Il s'ajoute également qu'en ville, les actions collectives sont plus difficiles à maintenir dans la durée, en raison des occupations, de l'hétérogénéité sociale et du relâchement des rapports de voisinage.

Dans les localités où les DMP et les DSP ne sont pas encore financés, les focus groups ont révélé la tendance des femmes à confondre l'AFDS et les Opérateurs. Cette confusion s'est estompée dans les zones où les formations ont eu lieu et où la mise en place des projets était en cours. En effet, les formations et l'exécution des micro réalisations ont favorisé des contacts plus fréquents avec les animateurs qui ont pu alors leur rappeler la place des opérateurs dans le Projet FDS.

Les Evaluations Participatives de la Pauvreté (EPP) et les Evaluations Participatives des Besoins (EPB) sont bien connues des femmes. Cette connaissance a été plus limitée dans les quartiers urbains (notamment à Koungheul) et dans quelques villages de la zone sylvo-pastorale. Les participantes aux focus groups ont déclaré avoir été informées de l'arrivée des équipes chargées de l'EPP et de l'EPB par leur Chef de village, qui aurait été avisé par le Conseil rural, qu'elles ont considéré comme la porte d'entrée de l'AFDS au village. Des enquêtées ont affirmé : « C'est grâce au PCR que l'AFDS s'est intéressée au village ». Elles ont démontré leur connaissance de l'EPP et de l'EPB en précisant quels étaient leurs objectifs et leur déroulement. Elles ont déclaré que l'EPP visait à élaborer un diagnostic participatif de la pauvreté, permettant à l'AFDS de décider s'il était pertinent ou non d'intervenir dans le village ou le quartier, tandis que l'EPB était centrée sur l'identification participative des besoins et le classement des priorités par les localités concernées. Les femmes ont précisé que tous les groupes sociaux (notables, hommes, femmes, chefs de ménages, jeunes, vieux et handicapés) ont été impliqués dans ces évaluations et ont pu exprimer leurs besoins et leurs préoccupations.

Les Opérateurs, notamment les animateurs étaient bien connus par les enquêtées, qui ont estimé qu'ils ont été leurs principaux interlocuteurs, leurs conseillers et leurs formateurs, qui les ont aidé pour le choix et l'élaboration du ou des projets de leur village, pour les formalités administratives de reconnaissance de leurs associations ou GIE pour l'ouverture de compte bancaire, pour le choix des entrepreneurs, pour l'exécution et le suivi des travaux d'infrastructures ou d'activités génératrices de revenus. Les contacts ont été fréquents entre les animateurs et les bénéficiaires, qui dans la majorité des cas n'ont pas tari d'éloges à leur endroit. Dans la région de Kolda, l'OADC a recruté ses animateurs de zone et ceux communautaires parmi la population locale, cela a facilité la communication avec les bénéficiaires, l'OAMF s'en est inspiré par la suite, pour éviter les problèmes d'intégration. Dans quelques localités de la zone sylvo pastorale (CR de Lougré Thiolly) les animateurs ne maîtrisaient la langue du terroir (poular) ce qui a constitué un handicap pour les échanges, notamment avec les femmes. La résidence dans la communauté rurale n'avait pas encore aidé à lever cet obstacle, les animateurs étaient obligés de recourir à un interprète.

L'OCB porteuse est bien connue et généralement bien appréciée par les femmes qui ont considéré que c'était un maillon indispensable dans la réussite du projet. Les OCB porteuses des MP ont été assez souvent des groupements de femmes, des ASC de jeunes et des Groupements de producteurs, il y a eu également quelques dahiras

(association religieuse) qui se sont orientés vers la réalisation d'actions de développement en plus de leurs activités religieuses..

L'OCB porteuse, en général étaient des associations, des GPF ou des GIE qui existaient avant l'intervention de l'AFDS. Les OCB qui ne disposaient pas de documents de reconnaissance officielle, ont été appuyées par l'AFDS pour entreprendre les formalités administratives nécessaires à leur officialisation. Leurs activités dominantes, selon les enquêtées, étaient en milieu rural, l'agriculture, l'élevage, la pêche, la transformation des produits locaux, le petit commerce et le micro crédit, alors qu'en ville c'était le petit commerce, l'artisanat, la transformation des fruits et légumes ainsi que le crédit revolving.

Selon les enquêtées, parfois, l'opérateur a appuyé la création de l'OCB porteuse en aidant à la fusion de plusieurs associations ou groupements préexistants (par exemple regroupement de l'association des femmes, de l'ASC des jeunes et d'un groupement de producteurs ou d'un dahira) Cette combinaison a présenté l'avantage de fournir suffisamment de ressources humaines pour alimenter les trois comités de mise en œuvre, compter sur la force de travail des jeunes et sur l'appui des personnes influentes du groupement de producteurs ou du dahira pour accéder aux ressources (terres) Son inconvénient a été la difficulté, d'assurer l'homogénéité de l'ensemble, surtout dans la phase antérieure à la mise en place du ou des projets, avant que ne se développe l'esprit de solidarité de groupe. En outre, on pouvait craindre que les hommes ne s'accaparent des postes de décision au détriment des groupes cibles. Ainsi, les femmes qui ont participé aux focus dans les zones où un regroupement de producteurs avait bénéficié de l'appui de l'AFDS, pour la production de maïs, semblaient tout ignorer de ce projet (programme maïs) ou en tous cas n'en avaient pas tiré profit.

En principe l'OCB porteuse a été choisie par l'assemblée villageoise ou de quartier. Pourtant, au niveau de quelques groupes, les enquêtées ont déclaré ne pas connaître celle chargée du MP de leur village (case de santé de Yetty Khaye), ou de leur SP (cas de Fass Niabarou où les personnes interrogées ont décidées de boycotter la boutique communautaire parce qu'elles n'avaient été associées à la sélection de l'OCB porteuse et qu'elles n'étaient pas d'accord avec le choix qui a été fait.

Le rôle de l'OCB porteuse a été bien décrit par les enquêtées qui ont indiqué qu'il lui revenait de convoquer les réunions, de diffuser les informations, de fixer et de recueillir les contributions de la population, d'ouvrir un compte bancaire pour le projet du village ou du quartier, ainsi que de veiller sur la bonne gestion et le suivi régulier des réalisations. Les participantes aux focus groups ont précisé que la gestion, le suivi et l'animation n'étaient pas l'exclusivité de l'OCB . Cette dernière était renforcée par des personnes choisies par l'assemblée villageoise en fonction de leurs compétences et de leur crédibilité, pour constituer les comités villageois, sorte de secrétariat exécutif du projet. On a distingué le Comité de Gestion du Micro Projet ou du Sous Projet (CGMP /CGSP), le Comité Technique de Mise en Oeuvre (CTMO) chargé du suivi technique de la mise en oeuvre et le Comité d'Animation,

d'Information, de Sensibilisation et de Formation (CASF). Chaque comité comprenait environ six membres, et était dirigé par un Président.

On peut présumer d'après les réponses aux focus groups que les Comités villageois ou de quartier, ont été constitués au moment de l'élaboration de la DPM/ DSP. En général, ils ont été formés avant la mise en place du financement, afin qu'ils soient opérationnels dès le virement des fonds de la subvention au compte de l'OCB. Dans les Communautés Rurales de Louga et de Linguère, les membres des comités ont été formés pendant la période de l'enquête, après la mise en place du financement.

D'une manière générale, les comités ont été considérés très utiles pour le ou les projets du village ou du quartier. Le CASF a été particulièrement apprécié, pour son rôle d'information et d'animation du village. Grâce à son action, de nouvelles normes de fonctionnement des groupes ont été diffusées et adoptées par les villageois. L'assiduité aux réunions, la discipline, le respect de la diversité des opinions ont été acceptés par tous et appliqués, des sanctions ont été prévues pour les contrevenants. L'information a circulé correctement dans la majorité des cas. Les CGMP /CGSP et les CTMO/CGSP ont été particulièrement utiles pendant la phase d'exécution des MP et des SP, d'après les enquêtées. Leurs rôles respectifs ont été bien décrits par les focus groups qui ont estimé qu'ils s'en acquittaient convenablement. Leur principale limite, selon les enquêtées a été le faible niveau d'instruction de leurs membres, surtout lorsqu'il n'y avait pas de relais compétents pour les seconder. Dans les zones où des relais communautaires, jouissant d'un bon niveau scolaire et d'expériences (Directeur d'école, infirmier...etc) ont été disponibles, les femmes ont bien apprécié leurs prestations. Cependant, d'après les réponses des enquêtées, il n'y a pas eu une même compréhension du profil et du mode de recrutement des relais, qui n'existaient pas dans toutes les localités. En outre, il a été noté que beaucoup d'enquêtées confondaient les animateurs et les relais. Il semble que ce dernier poste n'était pas prévu au début de l'intervention de l'AFDS.

Les élus locaux, les autorités administratives et les SFD ont été cités parmi les acteurs crédibles sur lesquels les populations pouvaient compter pour la réussite de leur projet, même s'ils ne sont directement impliqués dans son exécution. Les maires et les présidents de conseil rural (PCR) ont été considérés comme les portes d'entrée dans le projet AFDS. Ils ont contribué à la constitution de la contrepartie exigée avant le financement des MP. Ils ont attribué les terrains nécessaires à la réalisation des infrastructures. Ils sont intervenus constamment en faveur du développement de leur territoire. Quant aux préfets et aux sous préfets, les femmes les ont présentés comme les autorités qui décidaient dans leur circonscription administrative et qui ont réglé les litiges qui se sont présentés pour la mise en place des projets. Ils ont pris part à la réception officielle des ouvrages achevés. Ils ont bénéficié d'un crédit certain auprès des enquêtées qui ont affirmé qu'il fallait passer par eux pour régler tous les problèmes administratifs. Les SFD également ont été considérées comme des partenaires de choix, car ils ont permis aux bénéficiaires de connaître les procédures bancaires et d'accéder à l'ouverture d'un compte. Ceci a été considéré comme étant l'un des acquis importants de l'intervention de l'AFDS car à présent, les femmes sont

familiarisées avec l'environnement bancaire. Elles savent comment ouvrir un compte, comment effectuer des retraits en mettant leur argent en sécurité.

Les femmes ont reconnu que les SDA, notamment les monitrices des CERP, leur sont très utiles pour le développement de leurs AGR ou pour les conseils relatifs aux activités domestiques. Peu d'entre eux ont été impliqués dans les projets financés par l'AFDS au profit des villages ou des quartiers. Les SDA, selon les femmes, n'ont pas eu de rôle dans l'intervention de l'AFDS. Parmi les exceptions rencontrées on peut citer à Lour Escale, le Chef de CER et la Monitrice qui selon les enquêtées ont joué un rôle important dans la réussite de leur projet, car ils ont su les mettre en confiance. Dans le Département de Kolda, les enquêtées ont indiqué que le Responsable Régional des CER est passé au village pour s'enquérir de la situation des projets. Les femmes ont également relevé que le Médecin Chef de la même zone a eu à contribuer à la constitution de la contrepartie exigée pour le financement d'un poste de santé et de cases de santé. Il a en outre, permis la mise en place du personnel nécessaire.

Le Comité Technique d'Evaluation est inconnu des bénéficiaires, ce qui n'empêche que ses membres puissent être connus en raison de leurs rôles d'encadrement technique, mais leur place dans l'acceptation ou le rejet du projet était ignorée. Il n'y a eu que deux focus qui ont signalé avoir entendu parler d'une instance, autre que l'AFDS et ses Opérateurs, qui participerait à la prise de décision sur les projets à financer.

Mis à part le CTE, le dispositif d'appui et de mise en œuvre du Projet de Fonds de Développement Social était bien connu des femmes enquêtées. Elles ont pu citer les rôles des intervenants et des représentants des communautés de base. Elles ont attesté de leur crédibilité. Elles ont apprécié positivement leur efficacité et leur engagement. Elles ont estimé que leurs élus (maire, conseillers ruraux) étaient favorables à l'intervention de l'AFDS. Elles ont compris que c'était grâce à eux que l'AFDS avait choisi d'intervenir dans leur localité. En réalité, la porte d'entrée de l'AFDS, c'est le village/ quartier et non la communauté rurale. Néanmoins, les femmes ont estimé que les élus locaux ont contribué au choix de leur localité, d'autant que la mobilisation sociale s'est déroulée au siège de la collectivité locale et que leurs élus se sont impliqués dans la sensibilisation pour qu'elles remplissent leurs engagements et parfois, ils ont apporté leur propre contribution à la contrepartie demandée au village ou au quartier.

4.2 - Le ciblage

Toutes les enquêtées ont déclaré que le ciblage a été bien conduit en ce qui concernait leur village ou leur quartier, car il était effectivement pauvre. Beaucoup d'entre elles ont déclaré que l'AFDS était le premier projet qui se soit intéressé à leur village (surtout les villages de moins de cent habitants ou très enclavés, que les services de développement évitent) Elles ont estimé que la pauvreté frappait tous les habitants de leur localité et donc, il était justifié que le projet les ait visés, dès la journée de mobilisation sociale tenue au siège de la communauté rurale ou de la commune.

Elles ont estimé que les MP ont profité à toute la population, car il s'agissait d'infrastructures communautaires de base nécessaires pour le développement de leur village. L'OCB porteuse dans ces cas, même si c'était un groupement de femmes, ou de jeunes, s'investissait pour le bien commun de leur localité. Par contre les SP étaient destinés généralement à une cible particulière, normalement aux groupes vulnérables.

Les femmes ont déclaré avoir été informées que les cibles privilégiées de l'AFDS étaient les groupes vulnérables (à savoir les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les handicapées) et les plus démunis.

Elles ont jugé qu'il était juste de privilégier les handicapés, car ils ne pouvaient satisfaire, par leurs propres efforts, leurs besoins de base alors que les formes traditionnelles de solidarité n'étaient plus de mise. Cependant, étant peu nombreux dans la plupart des villages, ils ne pouvaient pas monter un projet propre. Mieux, en dépit des recommandations des opérateurs, c'est le type et la gravité de leur handicap qui a déterminé leur participation ou non aux instances de concertation villageoises et dans les comités villageois mis en place dans le cadre du projet. Ainsi à Kolda, un handicapé moteur très dynamique était dans le CTMO (puits). Les handicapés ont été pris en compte dans la conception des projets à travers l'exemption de la contrepartie en nature, le plan d'aménagement des locaux et les conditions particulières qui leur ont été réservées pour l'accès aux services (gratuité ou tarifs réduits). En milieu urbain où ils sont plus nombreux des projets spécifiques ont pu être élaborés à leur profit (Centre polyvalent de formation et projet de restauration de Foundiougne), avec l'appui du CPRS. Cela a été souvent à travers ce service que les handicapés se sont manifestés dans le FDS.

Selon les enquêtées, les femmes constituaient le deuxième groupe ciblé par l'AFDS, les femmes, et leur vulnérabilité était effective. Elles avaient un faible accès aux ressources et l'essentiel des charges familiales leur incombaient, les hommes, en grande partie absents du village, ne contribuaient que pour une partie de la nourriture. Ainsi dans un focus une femme a déclaré : « Les hommes ne s'occupent plus de leur épouse. Les veuves pleurent après le décès de leur mari, mais dansent parfois en cachette » Certaines parmi les enquêtées ont estimé que les veuves n'étaient pas toujours les plus démunies, surtout si leurs enfants étaient en mesure de les entretenir. Elles ont estimé que les femmes seules arrivaient mieux à satisfaire les besoins de base de leur ménage. Elles en ont donné pour preuve que celles qui sont chefs de ménage hésitaient à se remarier ou divorçaient souvent pour ne plus avoir à souffrir dans le mariage. D'autres enquêtées ont estimé que les veuves ne disposant plus de l'appui moral et matériel de leur époux, étaient dans une situation difficile dans la mesure où les biens de leur défunt mari étaient souvent accaparés par leur belle famille, surtout quant elles n'avaient de fils majeurs. En définitive, elles ont conclu que toutes les femmes pauvres devraient être soutenues, car elles étaient obligées d'assurer la survie de leur famille sans avoir un plein accès à la prise de décision, ni aux ressources.

Les enquêtées ont expliqué que si leurs OCB avaient été les premières financées c'était parce qu'elles étaient mieux organisées que les hommes et que leur contrepartie a été rassemblée plus vite : « Les groupements féminins ont déposé leurs papiers et leur demande de projet plus rapidement que les hommes. C'est pour cela que l'AFDS les a financées en premier. » C'était donc le dynamisme des femmes et leur longue implication dans des actions de développement collectifs, leur propension à se cotiser pour des réalisations communautaires, malgré leurs maigres ressources, qui expliqueraient que leurs OCB aient été choisies, pour porter les projets prioritaires des localités ciblées, notamment les MP. Cependant ce choix a été assorti de l'implication des hommes dans les comités villageois pour la gestion des fonds, la passation de marché et le suivi des travaux. Les raisons invoquées ont été la nécessité d'impliquer tout le village, l'illettrisme des femmes et l'importance du partenariat avec les hommes qui décident de l'affectation des ressources familiales et communautaires dont le projet pourrait avoir besoin.

Des femmes étaient conscientes de l'occupation des postes concernant la gestion financière ou le suivi des travaux par les hommes. Elles ont expliqué que ces derniers ont été choisis parce qu'ils étaient plus lettrés, plus aptes à intervenir en public et plus disponibles. Ainsi, dans un village de la zone sylvo-pastorale, les femmes ont-elles déclaré n'avoir pas été associées à la mise en œuvre du projet, ni informées à aucun moment, parce qu'elles étaient accaparées par les travaux domestiques.

La cible jeune, notamment les garçons, a été considérée par les enquêtées, de prime abord, comme peu intéressée par les actions de développement, parce que convaincue que l'amélioration de sa situation viendra de l'émigration vers les grandes villes ou vers l'Étranger. A cet égard, la faible rentabilité du travail agricole, les beaux bâtiments construits par des émigrés, la préférence des parents ayant des filles à marier et de ces dernières pour des prétendants travaillant à l'Étranger ont été cités comme des facteurs qui ont renforcé cette tendance, même si, de plus en plus, les populations n'ignoraient plus que le séjour à l'Étranger n'était pas facile. Néanmoins, selon les femmes, un homme doit être endurant. C'est ce qui explique la devise enjoignant à l'homme pour objectif : « La richesse sinon la tombe loin de chez soi ». Les jeunes hommes restés au village, selon les femmes, cherchaient à partir et s'intéressaient en attendant, surtout aux activités sportives et récréatives. Elles ont ajouté que les filles également partaient de plus en plus à la recherche de revenus plus stables (pour aider les parents restés au village et/ou pour préparer leur trousseau de mariage) et de meilleures conditions de vie dans les grandes villes. Toutefois, les femmes ont déclaré que pour combattre l'émigration, il fallait aider les jeunes restés au village, car leur départ était lié à leur dénuement qui lui même résultait de leur faible accès aux ressources et à la prise de décision. Dans de nombreux villages, il ne restait plus que les femmes et les hommes âgés. Tous les hommes valides avaient déserté leur terroir. En leur absence, il s'est avéré difficile de recourir à la contribution en nature exigeant de la force (transporter du gravier, creuser les canalisations) .

Les femmes n'ont pas cité les personnes âgées parmi les destinataires de projets spécifiques, car elles ont considéré que cette cible était handicapée par l'âge, qu'elle ne disposait plus de toutes ses forces et qu'elle devait être prise en charge au sein des familles.

Ainsi, selon les enquêtées, les villages et quartiers bénéficiant de l'intervention de l'AFDS étaient véritablement pauvres, et tous leurs habitants étaient pauvres et donc constituaient des bénéficiaires de plein droit des programmes de lutte contre la pauvreté. De leur point de vue, cela a été confirmé par les EPP et les EPB. Les groupes considérés comme vulnérables par l'AFDS l'étaient effectivement. Les DMP (case de santé, école, puits...) élaborés à l'issue de l'EPB ont respecté les directives de l'AFDS et les priorités communautaires. Elles ont été réalisées au bénéfice de tous, dans des localités effectivement pauvres. Par contre les Sous Projets étaient destinés à des groupes spécifiques dans les localités ciblées. Les femmes, les jeunes et les handicapés en ont bénéficié, même s'ils n'en ont pas été les seuls bénéficiaires.

4.3 - La satisfaction

Elle a été appréhendée à travers l'appréciation par les bénéficiaires des étapes d'intervention de l'AFDS, des procédures, de la démarche participative, du renforcement de capacités, de l'équité notamment ce qui concerne les avantages tirés par les femmes du projet ainsi que les contraintes qu'elles ont rencontrées pour leur implication.

4.3.1 - La satisfaction relative aux étapes de mise en œuvre

Un grand nombre de localités n'avait pas encore commencé l'exécution des MP et des SP. La plupart des localités avait élaboré leur demande de micro projet (DMP) ou de sous projet (DSP), l'évaluation en était terminée et les bénéficiaires attendaient un financement imminent. Une bonne partie des enquêtées ne pouvait pas s'exprimer sur les étapes qu'elles n'avaient pas encore franchies.

Les réactions ont été différentes selon les étapes d'intervention. Les localités les plus enthousiastes pour le projet ont été celles qui en étaient à la phase de pérennisation ou d'exécution des MP ou / et des SP ensuite celles qui venaient de recevoir leur financement. Les plus amères ont été celles qui ont attendu longtemps pour ensuite apprendre que leur projet avait été rejeté ou devait être révisé.

- a) La phase d'information et de mobilisation sociale

La journée de mobilisation sociale au niveau de la communauté rurale a eu des échos favorables dans tous les villages étudiés, et a été l'une des principales sources d'information sur l'AFDS. Les personnes qui y ont pris part ont déclaré que la manifestation était très réussie qu'elles y ont beaucoup appris à travers les présentations et les sketches, sur les objectifs et sur le mode d'intervention de l'AFDS. C'est là également qu'elles avaient été informées que leur communauté

rurale ou leur commune et notamment leur village ou leur quartier allait bénéficier de l'appui de l'AFDS. Il leur avait été annoncé, l'arrivée imminente d'enquêteurs qui devaient s'enquérir de leur niveau de pauvreté. A leur retour, elles ont participé à la restitution de la journée à leur village ou quartier organisée par le Chef de village.

Par contre dans les quartiers, beaucoup de femmes n'ont pas semblé avoir souvenance de la journée de mobilisation sociale. Un seul focus a évoqué les séances de mobilisation de l'AFDS, pour tous les autres quartiers, ce sont les réunions organisées par le délégué ou le maire (dans ce cas ne s'agit-il pas de la journée de mobilisation sociale ?) la radio, la télévision et/ ou les villages voisins qui ont été leur principale source d'information sur l'intérêt de l'AFDS pour leur quartier et sur l'imminence des EPP préparatoires à son action. Les handicapés, pour leur part, ont déclaré avoir été informés par le CPRS.

Quelle qu'en soit la source, les enquêtées, sauf à Koungheul Diamagueune, ont été informées sur l'AFDS, ses objectifs et son mode d'intervention, ses principes (lutte contre la pauvreté, approche à la demande, projet collectif et non individuel, cibles, renforcement de capacité, faire faire, participation, équité) avant l'arrivée des équipes de l'EPP qui ont confirmé ces informations. Les femmes ont été satisfaites de la bonne circulation de l'information dès le démarrage du Projet AFDS.

- *b) L'élaboration des études EPP et EPB*

D'une manière générale, les EPP et les EPB ont été positivement appréciées par les femmes qui ont affirmé qu'il était important, avant d'aider les localités ciblées, de s'en rapprocher pour connaître leurs problèmes et leurs solutions aux contraintes qu'elles subissaient. Les participantes au focus dans les villages ont affirmé qu'elles se reconnaissaient dans le travail présenté par les équipes d'EPP et d'EPB car elles mêmes ou leurs proches y ont participé et la restitution des résultats a été faite et les conclusions partagées. Dans la zone sylvo-pastorale quelques enquêtés n'ont pas su distinguer l'EPP de l'EPB ou ont déclaré qu'il n'y en pas eu. En réalité, elles étaient absentes des villages lors de ces enquêtes. Néanmoins, toutes ont approuvé le projet retenu pour leur localité. En milieu urbain, dans les focus, les membres de l'OCB porteuse ont affirmé avoir bien participé aux EPP et aux EPB, les autres habitantes ont dit en avoir entendu parler.

Les femmes ont rappelé que les EPP ont été organisées pour déterminer le niveau de pauvreté des zones ciblées, et pour circonscrire les groupes vulnérables ou marginalisés. Ce travail a permis à l'AFDS de choisir entre les localités en toutes connaissances de cause. Les EPB ont confirmé les priorités identifiées lors de l'EPP et ont sélectionné, de concert avec les populations, les groupes porteurs du MP ou du SP. Dans les cas où il y a eu changement des projets retenus lors de l'EPB, cela a été approuvé par les localités concernées, après réexamen de la situation en fonction des données fournies par l'opérateur.

- *c) La préparation de la mise en oeuvre*

Les femmes ont indiqué qu'après le choix du MP ou du SP et de l'OCB porteuse, elles n'avaient pas été associées à l'élaboration de leur DMP ou de leur DSP, car ces tâches exigeaient des compétences qu'elles n'avaient pas. Les enquêtées, en grande majorité, se déclarées satisfaites des modalités de choix des OCB en assemblée villageoise. Elles n'ont pas tari d'éloges sur leur dynamisme, sur leur crédibilité et sur leur engagement. Elles ont estimé que les comités, notamment le CASF, ont été d'un appui considérable pour maintenir l'espoir du village et pour veiller à la récupération des contributions des ménages ou/et des individus à la contrepartie. Quelques rares groupes se sont plaints de n'avoir pas été informés sur le choix d'une des OCB porteuses de leur localité et ont déclaré qu'ils ne leur apporteraient pas leur appui (cas d'un village du département de Kaffrine où les participantes au focus ont déclaré qu'elles étaient décidées à ne pas utiliser les services de la boutique communautaire dont l'OCB porteuse a été choisie à leur insu).

L'exigence de la contrepartie a été considérée comme bénéfique par les femmes dans les zones où les MP et les SP sont en cours de réalisation ou achevés. Une femme de Thieppe l'a exprimé ainsi : « Les procédures sont bonnes. Nous estimons que l'apport est normal et juste. Il faut aider celui qui veut mettre la main à la pâte. Au début, nous étions réticentes, pour contribuer, car, il y a eu des services, des ONGs et des projets qui nous avaient demandé de leur remettre la contrepartie nécessaire pour leur financement, ensuite ils ont disparu avec notre contribution nous laissant encore plus démunies. Avec l'AFDS, c'est nous mêmes qui déposons notre argent à la banque et qui le gérons. Les animateurs refusent d'y toucher. »

Par contre dans un village où le financement était encore attendu et où la contrepartie n'avait pas encore été versée (région de Louga) les femmes ont déclaré : « Nous sommes contre cet apport car lorsqu'on veut aider des pauvres, il ne faut pas leur demander de l'argent ou toute autre contribution. »

Cependant, la majorité des femmes ont dit que la contrepartie a été exigée parce que c'était un signe fort de l'engagement des populations et un premier pas vers l'appropriation du projet par les bénéficiaires, même si parfois, elle a été considérée comme lourde en comparaison avec les revenus des groupes ciblés qui n'arrivaient pas à assurer les trois repas quotidiens à leur famille. Toutefois, les femmes d'un village ont confié que si elles ne donnaient pas leur contribution, elles ne se sentiraient pas à l'aise pour profiter des services du projet, d'autant que lors des réunions, on ne manquait jamais de souligner que la cotisation était une dette que tous les bénéficiaires se devaient de payer. Cette opinion était assez répandue. C'est pourquoi, les enquêtées ont estimé que dans la mesure du possible, il fallait privilégier la contribution en nature. A ce propos, celles qui ont tenté de négocier avec l'AFDS ont loué sa souplesse, car elle a accepté lorsque cela lui a été demandé que la totalité de leur contrepartie soit en nature. Cependant le vœu partagé a été de voir réduire sinon supprimer l'apport de la population, qui repose bien souvent sur les épaules des femmes qui pourvoient en grande partie aux cotisations communautaires en espèces et en nature.

Dans la zone sylvo-pastorale, à Barkédji Peulh, les femmes ont affirmé : « les hommes ne veulent pas participer aux groupements parce que, disent-ils, ils n'ont pas le temps et ne restent pas au village », elles mêmes contrairement aux enquêtées de Fafabe 1 ou de Dayoute, submergées par la recherche de l'eau, ont déclaré qu'elles n'avaient pas beaucoup d'occupations et que l'attente du financement leur semblait interminable. En réalité l'oisiveté des femmes a été très rare, elle dépendait des périodes de l'année, du statut des femmes concernées (celles qui ont des belles filles pour les relayer dans les travaux domestiques), de la zone d'implantation du village (proximité ou non des lieux d'approvisionnement en eau, en bois mort, en produits de cueillette.. .)

L'appréciation de la période d'attente de l'approbation du projet et de mise en place du financement a varié selon que cette étape ait déjà été franchie ou non, mais également selon sa durée, les formations qui l'ont occupée et les réalisations dans le voisinage.

Dans la majorité des cas, il s'était écoulé trois à neuf mois entre le dépôt de la demande de projet et la réponse de l'AFDS. Des responsables de l'Agence, consultés à ce sujet, ont expliqué que la première vague de projets devait être soumise à la Banque Mondiale à Washington, pour approbation, ce qui a rallongé le temps consacré à l'acceptation de ces dossiers.

Cependant, les membres d'OCB qui ont déjà reçu leur financement ont témoigné que l'attente de financement a toujours été difficile quand les besoins étaient pressants, mais elle n'a pas été plus longue avec l'AFDS, qu'elle ne l'a été pour les projets financés par d'autres bailleurs. Mieux, toutes les femmes ont reconnu que cette période a été mise à profit pour assurer le renforcement des capacités des relais et des membres des comités qui à leur tour ont tenu de séances de restitution avec la population. Ces activités, la visibilité, ainsi que la qualité des micro réalisations effectuées dans le voisinage ou montrées dans les médias ont contribué à maintenir la confiance des bénéficiaires quant à une intervention prochaine de l'AFDS dans leurs localités.

Néanmoins, la période d'attente a été la plus décriée par les enquêtées, particulièrement dans les villages qui n'avaient pas encore reçu de réponse à leur demande de projet et dans les villes qui venaient d'être informées que le financement de leur projet était acquis après une longue période d'attente non remplie par des activités de formation. Les bénéficiaires ont été réticentes à verser leur contribution lorsqu'elles estimaient que les retards de financement allaient se répercuter sur le renchérissement des coûts ou que la période de démarrage n'était pas appropriée pour une bonne rentabilité.

- *d) La phase d'exécution des micro réalisations et de pérennisation*

Cette période a constitué un des points fort de l'intervention de l'AFDS. Elle a permis d'éprouver la qualité et la pertinence des formations dispensées aux membres des comités villageois. Elle a révélé leurs compétences à remplir les rôles qui leur ont été confiés dans la mise en œuvre et partant l'effectivité de la participation populaire.

Les enquêtées dont les villages se trouvaient en période de mise en œuvre de leurs projets, ont affirmé que les bénéficiaires détenaient réellement un important pouvoir de décision en matière de gestion de leurs deniers, dans le choix des entrepreneurs et du maître d'oeuvre, dans l'achat et la garde des matériaux ainsi que des matières d'œuvre et dans le suivi des travaux.. Dans tous les villages le langage de la gestion et de la passation de marché est devenu familier pour les membres des comités mais également pour une bonne partie des femmes. En ce qui concerne les infrastructures, tous les bénéficiaires ont loué la bonne qualité des bâtiments et des équipements. Leur fonctionnalité a été une préoccupation partagée avec l'AFDS. Les enquêtées n'ont pas manqué de comparer ces réalisations avec celles entreprises par d'autres projets ou ONG dont les résultats ont été désastreux, comme ces bâtiments qui se sont écroulés, avant même d'être réceptionnés, sans aucune conséquence pour l'entrepreneur. Les femmes ont expliqué qu'elles avaient été préparées à assurer la pérennisation de leur projet. A cet effet, une partie des recettes a été destinée aux frais d'entretien, et cette disposition a été respectée par les comités de gestion. Dans plusieurs villages de la Région de Kolda, les femmes ont précisé qu'elles avaient été formées pour élaborer des stratégies de financement pour la pérennisation de leurs projets. Les enquêtées de Diossong (département de Foundiougne) ont déclaré que grâce aux formations et à l'expérience tirée de leur cheminement avec l'AFDS, lors de la construction du hall de marché, elles étaient en mesure, non seulement d'assurer la pérennité de leur projet, mais encore de l'élargir et de rechercher par elles mêmes d'autres financements.

4.3.2 - Satisfaction par rapport au renforcement de capacités

a) Les formations

Le renforcement de capacités a été une grande source de satisfaction pour les bénéficiaires qui ont affirmé que c'était l'originalité de l'intervention de l'AFDS d'impliquer effectivement les bénéficiaires en leur donnant les compétences nécessaires pour gérer leurs propres affaires. Toutes les enquêtées membres des comités qui ont suivi la Formation en Gestion de Base (FGB) en ont été satisfaites. Elles ont estimé que ce qu'elles ont appris leur sera utile durant toute leur vie. Les femmes qui ont assisté aux restitutions ont déclaré que ces dernières ont été utiles pour l'exécution, le suivi et la pérennisation de leur projet. Elles ont pu citer quelques modules qui ont été dispensés aux membres des comités et aux relais. Elles se sont rappelées surtout les formations en dynamique organisationnelle, en passation de marché et en technique de suivi des travaux de réalisation des MP et des SP. Elles ont jugé que ces enseignements étaient adéquats pour permettre aux comités d'accomplir les tâches qui leur ont été confiées par le village. Des femmes vivant dans des localités où les projets sont en phase d'exécution ont déclaré : « La

comptabilité du projet est saine. Le comité de gestion sait comment gérer les fonds, il compare les prix avant tout achat, il note les dépenses, il exige des factures lors des achats, il classe les factures et établit des rapports sur les entrées et sur l'utilisation des fonds. Il y a un commissaire aux comptes formé et qui connaît ses compétences et ses limites. » Ces enquêtées ont assuré qu'elles savaient mieux gérer leur argent, qu'elles ont appris à s'exprimer en public, qu'elles sont devenues plus confiantes en elles mêmes., pour défendre leurs opinions face à l'assemblée villageoise. Une femme a affirmé que dorénavant, elle était plus en mesure de diriger son GPF et de faire fructifier les financements qui leur seraient accordés. La trésorière adjointe du CGMP de la case de santé de Boguel (CR de Sarré Bidji) a affirmé : « j'ai appris ce qu'il faut faire pour assurer la pérennisation des bâtiments, et les stratégies de mobilisation et de collecte de fonds, pour l'entretien des locaux et l'achat des médicaments » Même dans les zones où les micro réalisations n'avaient pas commencé, les enquêtées ont jugé que ce qu'elles ont appris, leur sera utile dans le cadre d'autres projets communautaires ou privés. Les femmes de Coki Diop ont observé : « Aujourd'hui, lors des baptêmes, nous adoptons les mêmes techniques que lors de nos assemblées, à savoir bien se tenir, s'asseoir en cercle, ne pas parler toutes à la fois. Nous sommes toutes bien renseignées parce que les informations sont livrées publiquement lors des réunions ».

L'initiation aux procédures du micro crédit a particulièrement intéressé les femmes qui, pour la plupart, en milieu urbain et en zones rurales, étaient actives dans le secteur informel, notamment dans le petit commerce, mais n'avaient d'alternative pour l'accès au crédit que l'adhésion à des tontines ou au crédit revolving et dans ces cas, l'attente pouvait être longue avant de recevoir l'argent. Pire encore était le recours aux usuriers qui ont toujours appliqué des intérêts exorbitants. Le principal problème soulevé pour l'accès aux SFD a été la lenteur de mise en place de la subvention pour le volet micro crédit dans plusieurs régions, alors que la demande est tellement forte que dans certaines régions, l'OAMF est bousculé par les populations qui le trouvent peu efficace.

Les désagréments signalés à propos des formations ont concerné la difficulté de se rendre parfois jusqu'au siège de la communauté rurale (en parcourant parfois des kilomètres à pied) ou niveau régional pour en bénéficier. Le problème de l'hébergement pendant la durée de la formation a été un frein à la participation des femmes qui ne pouvaient pas dormir à la belle étoile, lorsque des locaux d'hébergement n'étaient pas disponibles. De plus, les enquêtées ont précisé que la formation s'étalait sur quatre sessions de cinq jours. Les citadines (Koungheul, Linguère) qui n'avaient pas encore bénéficié de formation lors de l'enquête, ont estimé que le temps consacré à la formation était trop long et incompatible avec leur travail (commerçantes, restauratrices, employées, teinturières...etc) Les femmes vivant au siège des communautés rurales, ont déclaré que cela a été un problème pour elles de participer aux formations en raison de leurs activités domestiques (corvée d'eau, recherche de bois mort...) et productives, surtout en saison hivernale. C'était d'ailleurs l'argument avancé par les hommes pour les écarter des formations et de la présidence des comités, notamment du CTMO.

b) Les séances de restitution

Les séances de restitution se sont tenues après convocation des villageois par le CAF, en présence de l'animateur, des membres de l'OCB, des relais éventuellement, sur la place du village à défaut de local adapté et sans support pédagogique, sauf pour le module sur la passation de marché. Le matériel disponible a été parfois constitué de quelques chaises, de nattes, de tables et de cahiers pour la personne qui présentait la restitution. A Kolda, il a été précisé que le relais ne portait le T shirt AFDS qu'à l'occasion des formations et des restitutions. Malgré la logistique rudimentaire les enquêtées ont trouvé que les séances ont été intéressantes, d'autant qu'elles étaient parfois agrémentées de sketches pour les informer en les distrayant. Invitées à indiquer ce qu'elles avaient retenu de ces séances de restitution, elles ont cité la démarche de l'AFDS, ses cibles, le rôle des opérateurs, des OCB, des comités et des relais, la dynamique organisationnelle, les procédures de marché, la gestion de projet, la communication et la sensibilisation. Les techniques de communication apprises et appliquées ont facilité la bonne communication dans les projets et dans toutes les activités communautaires. Quelques femmes ont dit qu'elles ont remarqué que l'habitude de la concertation et de l'information réciproque s'est imposée même au niveau des familles.

La seule limite exprimée par rapport aux séances de restitution a été l'illettrisme de membres des comités qui ne devaient compter que sur leur mémoire pour rapporter ce qu'ils avaient appris entraînant des risques d'oublis ou de déformation des informations à livrer. En réalité cette probabilité était tempérée par la présence des animateurs et de tous ceux qui avaient bénéficié de la formation. Ces derniers pouvaient apporter les compléments ou les rectifications nécessaires. La restitution présentait l'avantage d'être une occasion de tester les compétences des personnes qui en étaient chargées et éventuellement de compléter leur formation.

c) Les demandes en matière de formation

Les enquêtées ont souhaité que les formations continuent, en tenant compte de leurs besoins d'accroître leurs revenus, et de préserver leur santé et celle de leur famille. Les commerçantes ont demandé à être formées pour éviter de vendre leurs produits à perte. Certaines femmes voudraient être informées en matière d'IST/SIDA ou devenir matrones dans les villages où il n'y en avait pas. D'autres ont demandé à être initiées aux petits métiers, au maraîchage, à l'aviculture et à la teinture.

La demande d'alphabétisation a été la plus forte, avec pour objectif de savoir lire, écrire et calculer pour assurer une bonne gestion des affaires. Les enquêtées de Boguel (CR de Sarré Bidji) ont déclaré « Nous voulons être alphabétisées en pulaar, car si nous savons lire et écrire nous pourrions garder ce que nous avons appris dans des cahiers qui nous serviront pour nous remémorer tout ce qui nous a été enseigné, éviter les oublis et les déformations de message. » Les femmes de Coki Diop ont demandé à être alphabétisées, en soulignant : « L'alphabétisation est importante pour

la gestion et le suivi de nos projets. Il nous arrive de faire des transactions sans pouvoir vérifier la somme inscrite dans la facture qui nous est remise ». Les membres de comités qui sont illettrés ne pouvaient compter que sur leur mémoire pour assurer les restitutions. ; ce qui a conduit certaines enquêtées à douter de leurs capacités à mener les tâches relatives à l'élaboration des demandes de projet et des rapports d'activité , ainsi qu'à la préparation des plans d'action et des rapports financiers. En effet, les discussions avec les animateurs ont permis de constater qu'ils sont obligés d'accomplir ce travail, qu'ils devaient se limiter à superviser. Il en est résulté un surcroît de travail pour eux . Cette surcharge a pu être allégée avec la mise en place de relais communautaires chargés de servir d'intermédiaires entre les populations et les opérateurs, en assumant les tâches exigeant un bon niveau d'instruction.

4.3.3 - Satisfaction par rapport à l'approche participative

L'approche participative, comme indiqué plus haut a été rendue opérationnelle par les formations dispensées aux membres des comités. En fait, elle a démarré avec les EPP et les EPB, s'est poursuivie avec l'élaboration des projets et des demandes de financement, elle s'est renforcée avec la phase d'exécution. Les animateurs très appréciés par les bénéficiaires, ont eu essentiellement des rôles d'appui conseil, d'accompagnement pour les maintenir dans la ligne des principes de base et des orientations de l'AFDS. Les membres des comités désignés par l'assemblée villageoise ont été formés au plus tard, avant l'élaboration des appels d'offre. Le CASF était, en général, le comité le plus rapidement mis en place et formé, en raison des tâches qui lui ont été dévolues au sein de sa communauté. Les rôles des différents comités ont été expliqués sur la place publique par les animateurs, avant le choix des membres et après les formations, lors des restitutions. Selon les enquêtées, tout le village a été en mesure de constater s'ils accomplissaient leurs rôles ou non. Ils ont été bien appréciés pour leur engagement et leurs compétences.

En ce qui concerne les relais, ils ont été désignés par l'assemblée villageoise. Cependant, les enquêtées ont souligné que le choix définitif a été opéré par les opérateurs et les agents de l'AFDS. A cet effet, la formation qui leur a été dispensée a permis de juger de leurs aptitudes à assumer les rôles à leur confier.

A la question portant sur leur participation au projet, les réponses ont été différentes selon le niveau d'exécution. Dans les localités où les micro réalisations étaient en exécution, les enquêtées savaient que les bénéficiaires n'étaient pas simplement consultés, mais qu'ils décidaient de tout ce qui concernait leur projet. Les animateurs se contentaient de les conseiller et de les appuyer le cas échéant. Les procédures mises en place ont instauré la confiance entre les acteurs. : « L'approche a été dès le début très claire dans nos têtes ». Le CASF et les comités, supervisés par les animateurs ont fait circuler l'information sur les démarches entreprises, sur la gestion et sur l'état d'avancement du projet. Les décisions importantes ont été débattues et prises en public. Les frais récurrents ont été pris en compte. Les membres du CGMP ont été formés à cet effet. Une part des recettes tirés des projets y a été consacrée. La plupart des groupes interrogés ont reconnu qu'ils n'avaient jamais obtenu un niveau

aussi élevé de participation et de contrôle sur un projet, allant de sa conception à sa pérennisation en passant par sa mise en œuvre et son évaluation.

Par contre dans des zones où le projet n'a pas encore démarré, les participantes aux focus groups ont limité le champ de la participation à la contribution exigée en nature ou en espèces, notamment en milieu urbain où on a entendu le plus de récriminations. A Foundiougne, les femmes se sont déclarées indignées de savoir que la contrepartie exigée des handicapés se chiffrait à deux millions, alors que ces derniers vivaient de la charité publique ou dépendaient de leurs parents. A Koungheul Mali, les enquêtées ont affirmé que la demande d'apport a découragé la population y compris le chef de quartier. En effet, les enquêteurs ont constaté qu'il a été difficile de mobiliser la population, dans ce quartier, pour les focus groups. Les enquêtées leur ont expliqué que c'était consécutif à la longue attente de financement et à la contrepartie exigée, car par le passé, elles ont eu des déboires avec des bailleurs qui ont emporté leurs contributions et disparu sans laisser des traces. A Koungheul Diamaguene les femmes ont déclaré ne rien savoir ni de l'AFDS et ses opérateurs, ni de l'existence d'un projet communautaire dans leur localité.

4.4 - Implication et engagement

Le niveau d'implication et l'engagement des enquêtées ont varié selon le stade et le type de projet, mais également en fonction des rapports de genre dans le projet.

4.4.1 - L'engagement et l'implication selon la phase du projet :

- Lors de la journée de mobilisation sociale :

L'implication des autorités administratives (préfet, sous préfet, chefs de village) des élus locaux (maire, présidents de communauté rurale, députés) et des leaders communautaires (présidentes de GPF, présidents d'ASC et de groupements de producteurs, a donné une solennité à la présentation de l'AFDS et toute la mesure des opportunités que le projet donnait aux villages sélectionnés, de sortir de la pauvreté. Les femmes aux côtés des conseillers ruraux et des chefs de village ont pris une part active à l'organisation de la cérémonie et aux discussions.

- Pendant l'EPP et l'EPB

Les manifestations relatives à la journée de mobilisation ont rendu les populations très réceptives aux EPP et EPB. L'implication s'est manifestée à travers l'accueil chaleureux réservé aux enquêteurs et la participation aux focus groups et aux enquêtes ménage. Les enquêtées ont apprécié que pendant trois à cinq jours des équipes d'enquêteurs se soient déployées dans leur village ou leur quartier pour s'enquérir de leur propre perception de leur pauvreté, d'avoir été à leur écoute, d'avoir vécu parmi les populations.

- Dans la phase d'exécution

Les femmes ont confirmé que les animateurs, notamment les animatrices les ont encouragé à s'exprimer à toutes les étapes du projet. Elles avaient participé, pour la plupart, au choix de priorité de leur localité. Leurs OCB ont souvent été choisies pour porter le projet de leur village, ce qui les a rendu incontournables dans la phase d'exécution. Elles ont assisté au choix des membres des comités, sauf de rares exceptions. Elles ont été sélectionnées pour être dans les comités dont certains ont été dirigés par elles. Elles ont eu un rôle important dans la sécurisation des fonds, puisque le compte bancaire a été souvent ouvert par leur OCB. Parfois la contribution du village était tirée de leur caisse, par elles mêmes. Elles ont fourni une bonne partie de la contribution en nature. A Kandio Kamako (Kolda), village bénéficiant de réhabilitation de puits, de salles de classe et d'un moulin, les femmes ont déclaré que même lorsqu'elles rentraient tard des rizières, épuisées, elles ne manquaient pas d'aller puiser de l'eau pour les constructions.

Malgré leurs charges familiales, les femmes ont participé aux séminaires de renforcement des capacités. Une participante au focus de Coki Diop a assuré qu'une fois désignée membre des comités, la femme ne pouvait plus se dérober de ses responsabilités acceptées devant tout le village. Elle se devait de suivre toutes les activités y compris les formations loin de son foyer, quitte à se faire remplacer dans son foyer par une parente (sœur, fille, belle mère) pendant cette période. Les épouses de polygame ont indiqué qu'elles pouvaient s'impliquer sans difficultés car leurs coépouses pouvaient les remplacer à la maison. Les femmes ont participé aux visites d'échanges organisées par les animateurs auprès d'autres villages bénéficiaires de projet de l'AFDS. Elles ont pris part aux activités de passation de marché et de suivi des travaux, mais elles ont été peu nombreuses dans les CTMO et les CGMP.

En ville, où il est vrai les réalisations n'ont pas débutées, les citadines se sont moins investies dans la mise en place de leur projet, même le versement de la contrepartie, n'a pas été un indicateur du niveau d'engagement des bénéficiaires, car en raison des enjeux politiques liés à la comptabilisation des MP, la contribution du Maire s'est parfois substituée à celle de la population comme cela a été le cas à Foundiougne.

4.4.2 - L'implication et l'engagement par type de projet

Lorsqu'on considère l'implication et l'engagement par type de projet, on constate les faits suivants. Les OCB avaient tendance à privilégier les activités génératrices de revenus pour leurs groupes, donc les SP dont la gestion leur était propre. En ce qui a concerné les Micro Projets répondant aux besoins collectifs du village ou du quartier, ils ont, généralement eu la priorité dans les réalisations. La contrepartie à Diassina (Kolda) versée a compris l'apport des villages environnants (au nombre de douze) qui se sont sentis concernés par les projets, notamment la case de santé. Au moment de l'enquête le puits et la boutique étaient en phase de pérennisation tandis que la case de santé était en cours d'exécution. Les femmes étaient tellement satisfaites qu'elles avaient composé une chanson pour l'AFDS.

L'engagement a été parfois découragé par le plafond de financement qui ne permettait pas de satisfaire convenablement la demande exprimée. De plus, certains villages n'ont pas compris pourquoi il a été refusé de cumuler la somme destinée aux projets d'infrastructures de plusieurs localités voisines pour leur donner, par exemple, accès à l'adduction d'eau plutôt qu'à des puits incapables de satisfaire leurs besoins (zone de Foundiougne).

- Les financements ont été en général plus faibles pour les DSP que pour les DMP. La rapidité de collecte de la contrepartie des SP semble avoir été gênée par le manque d'habitude de travail en commun des OCB créées avec l'arrivée de l'AFDS, mais aussi de la crainte de voir son argent s'envoler en fumée à cause de projets exécutés au mauvais moment à cause des retards de mise en place du financement. La contribution exigée pour chaque membre de l'OCB porteuse s'est avérée parfois très lourde pour des personnes démunies.

4.4.3 - L'implication et l'engagement par rapport au genre

L'équité fait partie des principes de base de l'AFDS. Les enquêtées ont estimé que leur projet a fait progresser leur statut dans les villages, car grâce à lui leurs voix ont compté lors de la prise de décision. Dès l'EPP et l'EPB les contraintes et les priorités de tous les groupes ont été prises en considération. Les OCB porteuses ont été en majorité créées par des femmes, elles ont été choisies par les villages parce que c'étaient les groupes les plus actifs dans les actions collectives de développement. Celles qui n'avaient pas encore de reconnaissance officielle se sont cotisées pour mener rapidement les formalités nécessaires, parfois, elles ont été aidées par la monitrice du CER. Les comités mis en place pour le bon fonctionnement du projet et son appropriation par les bénéficiaires, ont été composés d'hommes et de femmes. On peut s'interroger sur la pertinence de ce choix, car dans les groupes mixtes les hommes ont eu tendance à accaparer les postes stratégiques, notamment le CGMP et le CTMO. Parfois les femmes ont été choisies pour présider ces comités, mais en réalité le pouvoir était exercé par un homme (père, mari ou frère de la présidente). A Darou Mousty Ndawène (Kaffrine), village ayant bénéficié du financement d'une case de santé en construction et qui attendait l'approbation d'un sous projet relatif au petit commerce de tissus de riz et de légumes, les femmes âgées de 25 à 48 ans, toutes alphabétisées, ont déclaré : « Les femmes ne savent pas bien parler, c'est pourquoi les échanges ne durent pas longtemps pendant les séances de restitution. Ce sont les hommes qui insistent pour nous faire parler. Finalement, ils décident en tenant compte de nos besoins » Des gardes fous ont été dressés par l'AFDS, comme la prise de décision à l'unanimité ou par consensus et la publication de toutes les activités. Néanmoins dans plusieurs villages, notamment ceux où les responsables religieux recommandaient la soumission de la femme à l'homme, les enquêtées se sont contentées d'entériner les choix des hommes. Cette attitude s'est retrouvée dans les zones où les enquêtées estimaient qu'elles étaient ignorantes, ou trop accaparées par les travaux domestiques et la recherche de la dépense quotidienne. A Thidé, elles ont indiqué : « Il y a des contraintes à l'implication des femmes, car nous n'avons pas d'eau. Cela nous prend quatre heures le matin pour remplir nos deux fûts (10

bassines chaque) et il faut refaire la même chose le soir. Après cela nous sommes trop fatiguées lors des réunions, Nous ne pouvons pas participer aux formations et nous ne retenons rien». De la même manière, des femmes ont déclaré avoir entendu parler des procédures de passation de marché mais elles considéraient que c'était l'affaire du président de comité. Parfois, elles ne savaient même pas, entre le CGMP, CGSP et CTMO quel était le comité concerné.

Les enquêtées qui ont laissé la préséance aux hommes dans les comités, partageaient la conviction de la supériorité masculine. A Thidé (Kébémer), un groupe de dix femmes peulh, âgées de 25 à 50 ans, dont une seule instruite(niveau secondaire) a affirmé : « Nous assistons à toutes les assemblées ; Toutes les décisions sont prises par les hommes, nous leur faisons entièrement confiance. Ils sont nos maris, nos pères ou nos frères. Nous avons les mêmes besoins, nous les suivons ». Elles ont précisé que dans le projet (parc à vaccination dont leur OCB est porteuse) elles avaient contribué plus que les hommes pour la contrepartie. Elles ont ajouté que c'était le chef de village qui programmait les activités et qui convoquait les réunions . Elles semblaient tout à fait d'accord que les hommes dirigent tout. Pourtant ces mêmes femmes ont terminé leur focus en souhaitant disposer d'un projet uniquement pour elles, en ajoutant que pour cela, il faudrait qu'elles soient instruites. Ce critère n'a pas toujours été pris en compte pour désigner un homme dans les comités. Encore plus que l'instruction, ce sont les normes des sociétés patriarcales instituant la domination de l'homme sur la femme et intégrée à travers l'apprentissage social, qui expliquent qu'il apparaisse "normal" que les hommes occupent les postes de décision. Ces discriminations ont influé sur les possibilités de développement des capacités de chaque sexe et les disparités qui en ont résulté ont été parfois considérées par les femmes comme des indicateurs de leur infériorité. Même celles qui ont une autre perception des rapports hommes/femmes ont déclaré avoir accepté que les hommes dirigent, d'une part parce qu'ils étaient plus familiarisés avec les questions de gestion, car plus lettrés ou plus intégrés dans l'économie monétaire ; d'autre part ils étaient les détenteurs des ressources dont le projet pourrait avoir besoin, telles que les machines ou les terres. C'est pour changer cette situation que ces enquêtées ont demandé avec insistance à bénéficier d'une alphabétisation fonctionnelle. Elles ont précisé que les femmes lettrées ou alphabétisées qui étaient responsables d'OCB avaient eu une meilleure maîtrise sur leur projet. Le grand défi selon les enquêtées, c'est de se former, de s'informer pour avoir les compétences et l'ouverture nécessaires, si elles veulent contrôler leur projet et le mener à bon terme. Cette opinion a été entendue dans toutes les régions.

4.5 - Transparence et intégrité

L'approche de l'AFDS a accordé une place centrale à la transparence et à l'intégrité. Les enquêtées dont le projet était arrivé au stade de l'exécution en étaient convaincues. Leurs convictions étaient fondées sur l'application effective des règles mises en place pour la gestion du compte, pour la passation de marché et le paiement des entrepreneurs et pour le suivi des travaux. Les bénéficiaires ont été au cœur des

décisions pour chacune de ces activités qui se sont déroulées à la satisfaction des cibles dûment informées et impliquées à chaque étape.

4.5.1 - La transparence de la gestion du compte

Les femmes en ont donné pour preuve que leur argent n'est pas gardé par dévers elles, mais versé dans leur compte. Souvent, elles ont tiré l'argent de la caisse de leur association pour payer les frais relatifs à la reconnaissance officielle de l'OCB et pour l'ouverture du compte bancaire. Ensuite les signataires, le Président de l'OCB et le trésorier ont été choisis par la population. Les membres des comités ont été formés à la gestion des fonds du projet. Du matériel de gestion et de conservation des documents comptables et des rapports a été mis à leur disposition. Les animateurs n'ont pas accepté de toucher à l'argent même pour aller le verser au compte. Par contre, ils ont assuré la supervision de son utilisation et ont veillé sur sa bonne gestion. Les bénéficiaires ont été régulièrement informés et un commissaire aux comptes a été chargé de vérifier la conformité de la gestion avec les directives du manuel de procédures élaboré par le projet. Toutes ces informations ont été livrées par les femmes, mais de façon dispersée, tantôt c'était la place du commissaire aux comptes qui était mise en avant, tantôt c'était la double signature du compte et la garde du chéquier au niveau de l'ARFS ou les contrôles de l'animateur et la bonne circulation de l'information.

4.5.2 - La transparence des procédures de marché

Les enquêtrices ont été frappées par la maîtrise des termes techniques relatifs à la passation de marché par des paysannes qui ont rarement dépassé le village ou la communauté rurale pour vendre leurs produits ou pour effectuer des achats. Les termes d'appel d'offre, de cahier de charge, d'ouverture des plis, de moins disant, de clauses de contrat, de garantie, de modalités de paiement sont entrés dans leur langage, parfois avec des traductions locales, parfois c'étaient les mots en français qui étaient utilisés. Même les femmes qui n'avaient pas participé aux formations, ont retenu que les marchés n'étaient accordés qu'en fonction de l'intérêt des populations dans la transparence. Quelques unes ont même affirmé que l'ouverture des plis en vue de choisir les entrepreneurs a été effectuée en public dans leur village. A Thieurigne (Kébémér) les enquêtées ont déclaré : « Le CGMP a été formé pour la passation de marché. Lorsqu'il a fallu choisir un entrepreneur, plusieurs membres du CGMP ont assisté à l'ouverture des plis. Nous avons choisi un très bon entrepreneur. Le travail a été fait à la satisfaction de tous. Nous lui avons remis son argent à la fin des travaux et il a offert au village des latrines ». La transparence avait profité à la fois à l'entrepreneur et au village.

4.5.3 - La transparence dans le suivi des travaux

Cette activité a été constatée par tous les villageois, selon les enquêtées. Les membres du CTMO ont été formés pour être en mesure de veiller sur le respect des normes techniques par les entrepreneurs. Les femmes sont persuadées qu'elles ont pu s'acquitter convenablement de cette tâche car elles ont participé aux réunions de chantier régulièrement. Ils ont veillé au respect des normes techniques pour les micro réalisations. Les bâtiments construits ont été de très bonne qualité. Elles ont affirmé

que les matériaux confiés au CTMO ont été utilisés à bon escient. Cette opinion était partagée dans l'ensemble des régions visitées. Les enquêtées ont souhaité que cette procédure soit appliquée à tous les travaux effectués au bénéfice de leur village. Elles n'ont pas manqué d'évoquer le cas d'infrastructures réalisées à leur profit par de généreux donateurs ou par l'Etat, qui se sont écroulées aussitôt terminées, sans qu'elles n'aient aucune voie de recours contre l'entrepreneur que rien ne liait au village.

4.5.4 - Les obstacles à la transparence selon les bénéficiaires

Les points soulevés par les enquêtées semblent relever d'une mauvaise communication plutôt que non respect des procédures :

- En ce qui concerne la priorité donnée au MP par rapport au SP : parfois, les enquêtées n'ont pas compris pourquoi lors de l'élaboration de la demande de projet, l'opérateur n'avait retenu que les MP, même lorsque pendant la phase d'identification des priorités les SP s'étaient placés en première position.. En réalité ce choix était imputable au fait que l'OADC , chargé de la conduite de l'EPB, n'avait pour mandat que la réalisation des MP. L'OAMF chargé des SP a été recruté plus tard . Lors du passage des enquêteurs à Kébémér , il n'était pas encore installé et donc les DSP n'avaient pas encore été élaborées. Cela a pu donner l'impression que les priorités étaient déterminées en dernier ressort par les animateurs ou par l'AFDS, d'autant que parfois après évaluation (prenant en compte les normes de création services par exemple), mêmes les infrastructures ou les équipements demandées n'étaient pas acceptées et d'autres leur étaient proposées à la place. Le retard dans la mise en place des OAFM a donné parfois l'impression que l'AFDS ciblait plus la construction d'infrastructures communautaires de base que la promotion des groupes vulnérables par le financement d'activités génératrices de revenus et l'accès aux services de micro finance.
- Le choix des relais : les enquêtées se sont avérées très vigilantes pour le respect de ce qui leur avait été enseigné lors des formations à propos de leurs prérogatives. Celles qui dirigeaient réellement leur projet ont tenu à en avoir le contrôle, pour être en mesure de rendre compte du respect des procédures devant leurs mandants. C'est pourquoi, se fondant sur ce qui leur avait été dit par les animateurs en matière de choix des acteurs locaux, elles ont eu à souligner à plusieurs reprises qu'elles n'ont pas décidé en dernier ressort du choix de leurs relais. Néanmoins, les villages qui en ont eu, ont reconnu leurs compétences.
- La non prise en compte des entrepreneurs et des artisans locaux dans la liste restreinte des entreprises éligibles aux marchés. Sur ce point les ARFS ont expliqué que seules les entreprises en règle avec les dispositions juridiques et qui avaient fait preuve de leur expérience étaient éligibles ; ce qui n'était pas le cas des tâcherons locaux. Un Coordonnateur d'ARFS a déclaré avoir pris contact avec la Chambre des Métiers pour l'aider à encadrer ses artisans, mais il n'a pas eu de réponse.

Dans les villages où une case de santé a été installée ou le poste de santé réfectionné, les localités environnantes également ont été satisfaites, car les infrastructures sont fonctionnelles, les services ont été rapidement disponibles sur place. Des jeunes relais santé ont été formés en collaboration avec le Médecin chef du district. Selon les enquêtées leur état de santé va s'améliorer rapidement car auparavant, par manque de moyens les malades ne se déplaçaient pas ou le faisaient quand ils étaient au plus mal.

La construction de salles de classe a encouragé les parents à scolariser leurs jeunes enfants, notamment les filles qu'ils auraient hésité à envoyer à une école fort éloignée de leur village (cas de Touba Oldou)

En ce qui a concerné les SP en phase de pérennisation, il a été noté un grand enthousiasme des bénéficiaires. Les boutiques communautaires ont impulsé les activités commerciales locales en résolvant le problème des déplacements pénibles, vu le mauvais état des routes. Les parcs à vaccination ont fait espérer qu'il y aura une amélioration de la santé animale ; ce qui permettra d'accroître les revenus tirés de la vente du lait ou du bétail. A Thidé les femmes ont affirmé : « Le projet contribuera à améliorer nos conditions de vie, car si le bétail est en bonne santé, nous pourrons en tirer profit. De plus, d'autres éleveurs qui viendront pour vacciner leurs troupeaux vont payer, ce qui va renflouer notre caisse et nous pourrons avoir d'autres projets, par exemple nous livrer au petit commerce »

Le choix de GPF pour porter le projet du village a placé les femmes au devant de la scène en matière de décisions au sein du village. La soumission de la femme à l'homme n'a pas disparu, mais le projet a permis d'élargir l'espace de parole des femmes qui même lorsqu'elles se sont déclarées respectueuses de la supériorité masculine ont demandé à être formées et à disposer de leur propre projet. Elles ont montré qu'elles savaient que de nombreuses contraintes les empêchaient de prétendre aux mêmes responsabilités que les hommes bien que leur contribution ait été souvent supérieure à celle de ces derniers.

V - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS :

L'AFDS est bien connue et bien appréciée par les femmes dans ses zones d'intervention. Son approche et ses procédures ont été diffusées auprès de ses cibles. Elle bénéficie d'une image positive auprès de toutes les enquêtées qui sont satisfaites de la place donnée aux populations à toutes les étapes de l'intervention. Le volet renforcement des capacités a été plébiscité par les femmes qui néanmoins, ont regretté l'inexistence d'une composante alphabétisation pour leur faciliter la maîtrise des techniques rudimentaires de gestion et la capitalisation leurs nouvelles connaissances. Elles ont estimé que c'était la voie pour leur permettre de pouvoir gérer aussi bien sinon mieux que les hommes. L'allègement des travaux domestiques a été considéré comme indispensable pour promouvoir la participation des femmes à la décision, sinon, la fatigue et/ou l'absence continueront à les en empêcher.

Les principales recommandations faites par les femmes concernent :

- La réduction du temps d'attente du financement, car il peut démobiliser les bénéficiaires ;
- La baisse à défaut de l'annulation de la contrepartie pour les projets dont le financement est élevé ;
- L'alphabétisation fonctionnelle des femmes pour la gestion de leurs propres projets, leur initiation aux petits métiers , à la maîtrise de technologies appropriées pour la conduite de leurs activités génératrices de revenus ;
- La facilitation de l'accès au crédit pour les groupes vulnérables;
- La mise en place de l'OAMF dans les zones qui n'en disposent pas (Kébémér) est urgente, ainsi que le démarrage des activités de micro crédit.
- La globalisation des fonds de plusieurs localités voisines pour l'exécution de projets d'intérêts communs nécessitant un financement supérieur au plafond accordé pour chaque village.
- La prise en compte des personnes âgées et des handicapés dans des projets adaptés à leurs conditions physiques et à leurs ressources. Les femmes de Coki Diop (Kébémér) ont déclaré à propos des personnes âgées et des handicapés: « Qu'ils aient leur projet, dans le commerce ou dans l'éducation. Un handicapé ou une personne âgée peut tenir une boutique. Un handicapé instruit ou alphabétisé aura plus de confiance en lui même et pourra gérer des projets ».
- La prise en compte du calendrier des activités productives lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets.
- Les enquêtées, en majorité, ont estimé que la formation devrait être dispensée durant la période d'attente du financement, pour l'occuper utilement et faire fonctionner le CAFS, chargé des activités de sensibilisation et d'information. Toutefois, elles ont souligné qu'une trop longue attente après les formations risquait d'entraîner des déperditions de connaissance surtout pour le CGMP/SP et pour le CTMO qui ne pourraient démarrer leurs activités qu'après l'approvisionnement du compte par l'AFDS.
- La prise en compte des périodes les plus indiquées pour la mise en œuvre des activités de production (achat du bétail pour l'embouche ou mise en place de semences par exemple) afin de garantir leur rentabilité.

ANNEXE 1

LISTE DU PERSONNEL DE L'ENQUETE

I - EQUIPE D'ENCADREMENT

- 1 - Mohamed BOUJA, Expert Agriconsulting, chef de Projet, chargé du volet EIA ;
- 2 - Ibrahima Lamine DIOP, Statisticien, chargé du volet Enquête Ménage ;
- 3 - Marième DIOP, Sociologue, chargée des volets Focus Jeunes et Focus Femmes ;
- 4 - Papa DIA, Spécialiste en développement communautaire, chargé du volet Focus Villages ;
- 5 - Ousmane DIA, chargé du volet Communication.

II - EQUIPE D'EXECUTION

2.1 - Chefs d'équipe

- 1 - Gnambi SONKO, Assistant de Recherche ;
- 2 - Khady TOP, DEA Sociologie ;
- 3 - Mountaga DIAO, Doctorant en Sociologie ;
- 4 - Cheikhou BALDE, Doctorant en Géographie.

2.2 - Enquêteurs

- 1 - Moussa GASSAMA, Travailleur Social ;
- 2 - Cheikh Ahmeth Tidiane BA, Spécialiste Enquête ;
- 3 - Mohamed Ben Malick Kaba DIAKHATE, Travailleur Social ;
- 4 - Fatou SARR, Maîtrise en Droit ;
- 5 - Sokhna SY, Maîtrise en Géographie ;
- 6 - Awa Ba CISSE, Maîtrise en Sociologie ;
- 7 - Baba Adama SY, Maîtrise Sociologie ;
- 8 - Ngor NDIAYE, Travailleur Social ;
- 9 - Marie NDIAYE, Maîtrise en Sciences Politiques ;
- 10 - Souleymane SENE, Travailleur Social

ANNEXE 2
GUIDE FOCUS GROUP FEMMES

**ENQUETE AUPRES DES BENEFICIAIRES DU PROJET
FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
SENEGAL**

FOCUS GROUPE

**GUIDE
FOCUS FEMMES**

DATE DU FOCUS : /__/__/2004
 N° DU FOCUS : /__/__/__//
 NOM DU RESPONSABLE :CODE DU RESPONSABLE: /__/__/

A. CARACTERISTIQUES DU VILLAGE

REGION : /__/__/

DEPARTEMENT /__/__/

ARRONDISSEMENT /__/__/

COMMUNAUTE RURALE OU COMMUNE /__/__/

VILLAGE OU QUARTIER : /__/__/

Nature du projet :

Micro projet (MP) : /__/__/

Sous projet (SP) : /__/__/

Stade du projet :

	Evaluation en cours/Approbation	Financé non démarré (en attente de financement)	Encours d'exécution	Exécuté en phase de pérennisation
Micro projet	1	2	3	4
Sous projet	1	2	3	4

B. NIVEAU DE NOTORIETE

B1. Que savez vous de l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

B2. Comment avez-vous été informée sur l'AFDS ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

B3. Que signifie pour vous l'Evaluation Participative de la Pauvreté (EPP)?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

B4. A votre avis quel était le rôle de l'EPP ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

B5. Que signifie pour vous l'Evaluation Participative des Besoins ? (EPB)

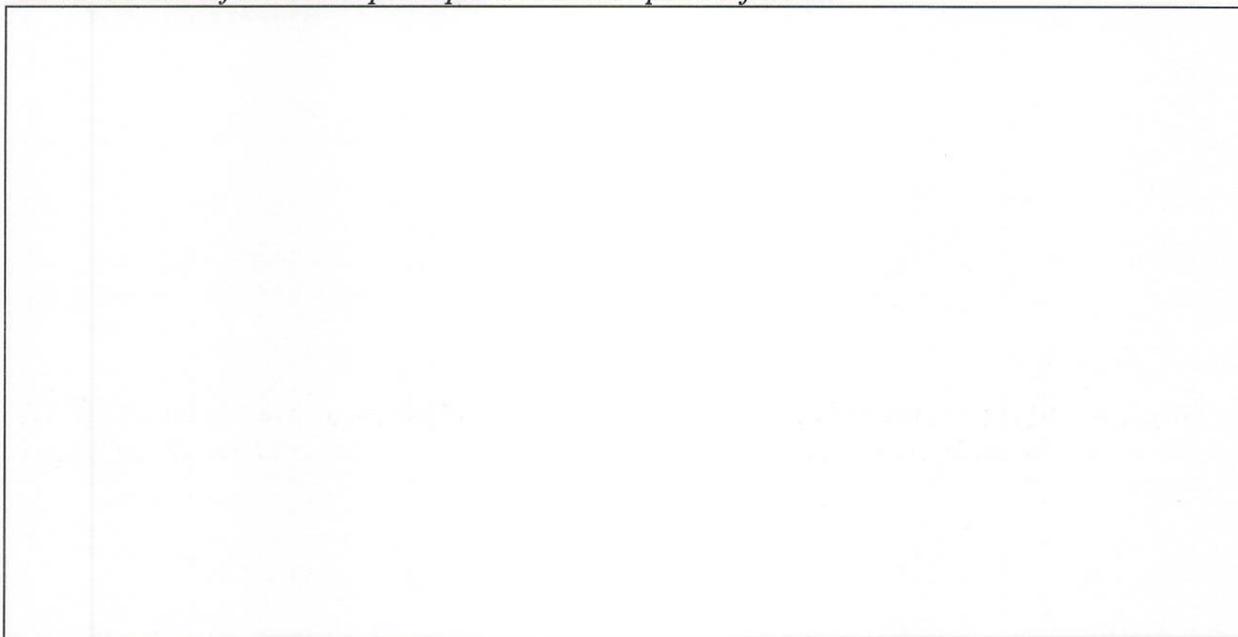
Recueillir les informations principales avancées par les femmes

B6. Comment avez vous été informé sur l'EPP et sur l'EPB?

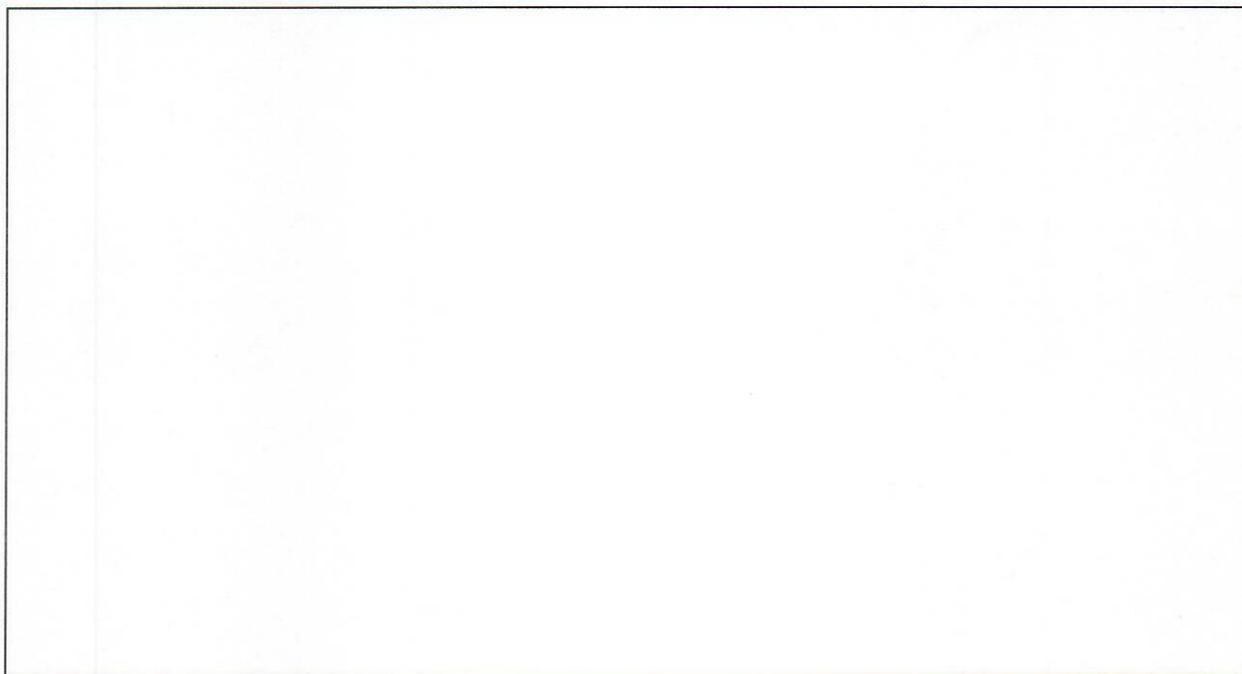
Recueillir les informations principales avancées par les femmes

B7. Quels sont, selon vous, les institutions qui sont impliquées dans le projet (indiquer le projet) réalisé ou en cours de réalisation dans votre village, leurs rôles et leur importance dans sa réussite ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes



(Après l'intervention du groupe, lui rappeler les institutions non citées et le laisser s'exprimer sur leur rôle et leur importance)



C. NIVEAU DE CIBLAGE

C1. A quelles catégories de la population du village est (sont) destiné(s) le projet (les projets) de votre village ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

C2. L'AFDS accorde une grande importance à la prise en charge des plus pauvres et des groupes vulnérables, dans son Programme, en quoi le(s) projet(s) de votre village reflètent-il(s) ou non ces préoccupations ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

D. NIVEAU DE SATISFACTION

D1. Que pensez vous des procédures de l'AFDS, pour obtenir un projet ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

D2. En quoi l'approche adoptée (expliquer l'approche) convient elle ou pas pour la prise en compte des besoins des femmes ? (participation de la communauté, renforcement des capacités, transparence, équité,...)

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

D3. Quelles appréciations faites-vous des acteurs suivants :

Animateurs (profil, compétence, ouverture, sérieux, répartition par sexe des animateurs):

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

Relais (profil, compétence, engagement, écoute, répartition par sexe des relais) :

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

OCB porteur (pertinence du choix, représentativité, dynamisme...)

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

CGMP (représentativité, engagement, disponibilité, répartition par sexe...) :

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

CTMO (compétence, assiduité, ouverture, présence des deux sexes)

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

CASF (capacité de mobilisation, écoute, disponibilité, parité)

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

D.4. Que peut apporter la présence ou l'absence de femmes parmi chacune de ces catégories d'acteurs ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

D.5. Pour les femmes chefs de famille, l'approche de l'AFDS a-t-elle permis une meilleure prise en compte de leurs besoins ? Expliquez

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

D.6. Y a t-il des éléments qui ne sont pas convaincants dans l'approche AFDS ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

E. NIVEAU D'IMPLICATION ET D'ENGAGEMENT

E.1. Comment les femmes ont-elles été impliquées dans le Programme avec l'AFDS ?(information en temps voulu, participation aux formations, à la prise de décision au suivi et à l'évaluation selon l'étape du processus)

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

**E.2. Quelle a été la qualité de la participation des femmes dans le processus ?
(Compétence – engagement – crédibilité – confiance en soi)**

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

E.3. Comment améliorer davantage la participation des femmes ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

**E.4. Pensez vous qu'il y a eu des décisions prises sans l'implication des femmes ?
Lesquelles et pourquoi ?**

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

E.5.. Pour les phases auxquelles les femmes ont pris part, comment s'est fait la prise de décision ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

F. NIVEAU DE TRANSPARENCE ET D'INTEGRITE

F.1. Quels sont les moyens utilisés par les relais pour la diffusion des informations et leur efficacité pour atteindre les femmes ?:

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

F.2. Quel est le niveau de fonctionnalité de la commission de passation des marchés ? (formation, manuel de procédures, compétences, disponibilité, ouverture au public)

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

F.3. Que pensez vous du choix des relais ? (respect des critères, publicité de l'offre, disponibilité, crédibilité)

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

F.4. Que pensez vous du respect des procédures par les animateurs, dans leurs interventions ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

F.5. Pensez vous qu'il y a des interventions extérieures qui influencent les décisions ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

G. NIVEAU D'IMPACTS ET DES RETOMBÉES

G.1. Comment les femmes bénéficient elles ou vont elles bénéficier du projet ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

G.2. En quoi le projet contribuera t-il à améliorer vos conditions de vie ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

G.3. A voter avis, pour quelle portion de la population ce ou ces projet(s) seront il(s) bénéfiques ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

G4. Quels effets positifs peut on attendre de ce projet ? (niveau d'organisation, maîtrise du processus d'élaboration des projets, meilleure connaissance de gestion des projets, meilleure transparence de l'utilisation des deniers publics, renforcement de la solidarité)

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

G5. Le projet présente t-il des risques pour des groupes dans le village ? Expliquez

Recueillir les informations principales avancées par les femmes

G6. Quelles améliorations proposeriez-vous pour mieux répondre aux besoins des personnes les plus pauvres et des groupes vulnérables ?

Recueillir les informations principales avancées par les femmes